

Imaginer le territoire de l'Agglo du Beauvaisis à l'horizon 2035



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

Je souligne la qualité du travail poursuivi dans l'établissement du cœur du projet de PLUi-HM : le projet d'aménagement et de développement durables. Les ateliers conduits en mars dernier ont été très riches, aussi bien dans les échanges qu'en matière collectée. Pour sûr, la construction collective du PADD est indispensable et je remercie encore une fois l'engagement des très nombreux maires présents aux ateliers. Je sais l'exercice particulièrement chronophage et nouveau pour tous, à cette échelle intercommunale. Mais le PLUi est votre document. Ce sont vos discussions, ce sont vos regards croisés, qui font le PADD.



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Le PADD portera une vision collective de l'avenir de notre Agglo et il traduira des choix partagés par nos 53 communes. Cet élément central constituera le guide pour la suite de l'élaboration du PLUi-HM, mais aussi dans le cadre de ses modifications ultérieures (une fois le document adopté). Son établissement est progressif : nous avons défini les grands enjeux via les cahiers d'intentions, nous nous sommes interrogés sur les scénarios les plus souhaitables pour notre territoire à l'horizon 2035, et on se posera prochainement la question de sa déclinaison en objectifs et actions. Beau programme !

LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS DU PADD : UNE PROJECTION À L'HORIZON 2035

Les élus ont participé à des ateliers pour imaginer le territoire à l'horizon 2035 et construire le scénario d'aménagement du projet de PLUi-HM : le 22 mars 2023 au siège de la CAB et lors de réunions sectorielles les 29, 30 et 31 mars 2023.

22 MARS 2023

Thématique
mobilités

29, 30 ET 31 MARS 2023

Thématiques armature territoriale,
démographie, commerces et services,
activités économiques et emploi,
agriculture, environnement, paysage,
patrimoine et tourisme, politique
énergétique, habitat.



DES ATELIERS THÉMATIQUES MULTIFORMES ORGANISÉS DANS LES 6 SECTEURS

Après l'aspect mobilités, les réunions organisées en secteurs les 29, 30 et 31 mars 2023 (à Beauvais, Berneuil en Bray, Crèvecœur-le-Grand, Troissereux, Bresles et Warluis) ont permis d'aborder 9 autres thématiques. La méthode de recueil des informations s'est basée sur différentes formules : un balayage de différents scénarios thématiques, des points à répartir, une formule "speed-dating". **Les élus se sont interrogés sur de nombreux points et ont pu répondre à une multitude de questions. En voici quelques illustrations :**



Ateliers PADD Beauvais, 29 mars 2023

Environnement

- Comment anticiper au mieux l'augmentation potentielle des risques liée au changement climatique ?
- Quels espaces naturels préserver en priorité ?
- Faut-il développer la nature au sein des espaces urbanisés ? Comment ?

Agriculture

- Quels sont les besoins prioritaires des exploitants dans les années à venir ?
- Quels freins au développement de l'activité agricole ?
- Quelles activités agricoles en 2035 ?

Paysage, patrimoine et tourisme

- Quels sont les éléments à prendre en compte en priorité dans le cadre d'une opération d'un ou plusieurs logements en densification ?
- Quels sont les usages du sol à encadrer plus strictement pour éviter une dégradation/banalisation du paysage ?
- Quels sites mettre davantage en avant dans le projet touristique ?

Activités économiques et emploi

- Quelles sont les conditions à mettre en place dans le PLUi pour permettre l'accueil de nouvelles activités ?
- Quelles sont les filières stratégiques à développer ?
- Quelle répartition spatiale des zones d'activités économiques d'ici 2035 ?



Ateliers PADD Bresles, 31 mars 2023

Commerces et services

- Quelles sont les conditions au maintien des commerces dans les bourgs ?
- Quelle façon de consommer en 2035 et comment l'anticiper ?
- Quels services à la population développer en priorité d'ici 2035 ?



Ateliers PADD Warluis, 31 mars 2023

Politique énergétique

- Doit-on encadrer les projets d'énergies renouvelables et/ou orienter leurs localisations ?
- Quelles actions pour encourager la réhabilitation des logements existants ?
- Quelles limites ?

Équipements publics

- Quelle localisation des équipements à l'échelle du territoire de l'agglomération ?
- Quels équipements pour rendre le territoire attractif ?
- Quels nouveaux équipements sembleraient pertinents ?



Ateliers PADD Crèvecœur-le-Grand, 30 mars 2023

Démographie

- Quelle répartition de la population demain sur le territoire ?
- Quelles sont les conditions à l'accueil de nouvelles populations ?
- Quels sont les éléments d'attractivité du territoire à mettre davantage en avant pour maintenir et accueillir de nouveaux ménages ?

Espaces publics

- Quels sont les espaces publics sur lesquels une intervention est à prévoir ?
- Quelles sont les principales caractéristiques à intégrer dans les espaces publics futurs ?
- Que faire pour améliorer la qualité des espaces publics ?

Armature territoriale

- Sur quel modèle le territoire de l'agglomération souhaite s'appuyer :
 - un pôle central ;
 - plusieurs polarités ;
 - une diffusion ?
- Quels sont les points d'ancrage du territoire ?

Habitat

- Quelle occupation des logements aimeriez-vous voir sur votre territoire ?
- Quelles formes bâties aimeriez-vous voir arriver sur votre territoire (habitat collectif, petits collectifs...) ?
- Quelles sont les conditions à la remise sur le marché des logements vacants ?



Ateliers PADD Troissereux, 30 mars 2023



Ateliers PADD Warluis, 31 mars 2023

DES CURSEURS PLACÉS PAR LES ÉLUS AU TITRE DES MOBILITÉS

Pour rappel, 2 enjeux majeurs sont ressortis du diagnostic du volet M du PLUi-HM (volet mobilités) :

L'amélioration du cadre de vie local :

- En réduisant les nuisances liées à la voiture ;
- En sécurisant et en confortant les déplacements des habitants souhaitant se déplacer à pied ou à vélo.

La garantie à l'ensemble de la population d'une accessibilité résiliente au territoire en développant :

- Les transports en commun ;
- Le vélo ;
- Le covoiturage.

Dans le cadre de l'élaboration du PADD, 4 ateliers dédiés aux mobilités ont été organisés pour définir les priorités des élus, et ce sous la forme de curseurs.



Ateliers mobilités, 22 mars 2023

Atelier 1 L'amélioration du cadre de vie local



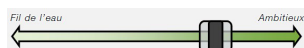
Une volonté commune d'apaiser la circulation dans les centres bourgs en intervenant sur les limitations de vitesse, le plan de circulation et les aménagements modérateurs de vitesse. Un souhait ambitieux d'améliorer le confort et la sécurité pour les modes actifs via une réflexion sur la place du stationnement dans l'espace public.

Atelier 3 Les transports en commun



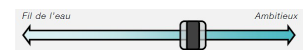
Un réseau de transports en commun qui doit mieux répondre aux besoins pendulaires (horaires de travail et maillage des zones d'emplois) pour devenir plus attractif. Toutefois, un service public qui doit continuer d'assurer l'accessibilité du territoire aux personnes non véhiculées.

Atelier 2 Le vélo



Un développement ambitieux du vélo souhaité sur le territoire. En termes d'infrastructures, une volonté d'aménager des itinéraires sécurisés entre toutes les communes d'un même bassin de vie et de renforcer les itinéraires de tourisme. Un essor qui doit s'accompagner de services, et notamment de la location des vélos de tous types à plus large échelle.

Atelier 4 Le covoiturage



Un service apprécié qui peut répondre à plusieurs besoins identifiés sur le territoire, mais qui devra se développer davantage via la création d'un maillage d'aires de covoiturage.



Ateliers mobilités, 22 mars 2023

RETOUR SUR...

22 MARS 2023

Ateliers du PADD consacré aux mobilités

29, 30 ET 31 MARS 2023

Ateliers du PADD dans les 6 secteurs (élaboration des scénarios)

6 AVRIL 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées et les vices-présidents

13 AVRIL 2023

Comité technique avec les élus des 3 volets U, H, M

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

4 MAI 2023

Séminaire des maires consacré aux choix des scénarios du PADD

23 ET 24 MAI 2023

Réunions sectorielles (présentation de la première ébauche du PADD)

25 MAI 2023

- Ateliers avec les acteurs du monde agricole
- Conseil communautaire (approbation de l'inventaire des zones d'activité économique)

La suite

Toute la matière recueillie va permettre de traduire un scénario, d'écrire le PADD, et de définir des orientations. En bref, comment le scénario retenu se déclinera en objectifs et en actions (organisation spatiale, habitat, économie...)?